



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation du secteur aérien

Question au Gouvernement n° 3455

### Texte de la question

#### SITUATION DU SECTEUR AÉRIEN

**M. le président.** La parole est à M. Robin Reda.

**M. Robin Reda.** Monsieur le Premier ministre, vous connaissez le slogan « La France est dans l'air ». Malheureusement, en ce moment, le pavillon aérien français est cloué au sol de nos aéroports. Depuis huit mois, la crise sanitaire est dévastatrice pour le secteur aérien.

**M. David Habib.** Ah !

**M. Robin Reda.** Le trafic est en chute libre : pour les seuls aéroports de Paris, 75 % de passagers en moins et 13 milliards de pertes chaque mois. À ce rythme, que va devenir le transport aérien ? Que vont devenir nos aéroports, nos compagnies aériennes, nos infrastructures, notre industrie aéronautique, nos sous-traitants, nos assistants en escale, nos commerçants, nos entreprises de sûreté et de sécurité, nos services de contrôle public ? Que vont devenir les quelque 100 000 personnes qui, chaque jour, connectent les âmes et les territoires ?

Notre secteur aérien nous a prêté main-forte lorsque nous avons besoin de lui ; il a mis à notre disposition sa force logistique au plus fort de la crise sanitaire. Il est urgent de lui rendre la pareille.

Sur le plan sanitaire, le Gouvernement a réagi à retardement, mais il a enfin autorisé nos aéroports à proposer des tests antigéniques aux passagers au départ. Malgré l'appel des professionnels du secteur, le dispositif reste toutefois embryonnaire ; à Marseille, à Nice ou à Orly, il commence tout juste à être expérimenté. De plus, ces tests antigéniques ne sont pas reconnus par la plupart des autres pays.

**M. Jean Castex, Premier ministre et M. Marc Fesneau, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne .** Voilà...

**M. Robin Reda.** Alors que plane le risque d'un reconfinement, l'aérien ne survivra pas économiquement à une deuxième vague. Les conséquences de la crise seront déjà durables et historiques : le risque est grand que les Françaises et les Français soient confinés au sol pendant des années, faute du maintien des connexions aériennes.

Monsieur le Premier ministre, à l'heure où votre gouvernement lance son plan de relance, pour nos emplois et pour nos territoires, comment entendez-vous intervenir pour sauver nos aéroports, nos compagnies aériennes et tout le secteur aérien ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

**Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique.** Comme vous, monsieur Reda, nous sommes préoccupés par la situation du monde aérien français, que nous suivons de près, qu'il s'agisse des aéroports ou des entreprises.

Dans les aéroports, nous prenons d'abord toutes les mesures sanitaires qui s'imposent, vous l'avez évoqué, car c'est l'essentiel. Il faut limiter au maximum les risques dans les aérogares et les aéronefs, pour les personnels comme pour les voyageurs. Les zones de grand passage sont désinfectées plusieurs fois par jour et le port du masque a été rendu obligatoire. Nous utilisons des systèmes de répartition des passagers pour qu'ils soient aussi espacés que possible. Les compagnies ont la possibilité de prendre la température des passagers avant l'embarquement. Des centres de test ont été mis en place.

Sur ce dernier point, nous progressons, vous l'avez dit : l'aéroport Marseille Provence propose depuis lundi des tests antigéniques gratuits pour les passagers volontaires, en partenariat avec l'ARS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la préfecture des Bouches-du-Rhône. Les résultats sont transmis aux voyageurs en moins de vingt minutes. Nous nous efforçons de généraliser ces tests rapides aussi vite que possible.

Nous sommes également très attentifs à l'aspect économique de la crise. Le trafic aérien est très perturbé...

**M. Maxime Minot.** Il est comme le Gouvernement, alors !

**Mme Barbara Pompili, ministre . . .** puisqu'il se situe à environ 40 % de son niveau de 2019 ; il devrait retrouver son niveau antérieur d'ici à 2023 ou 2024. Je souligne par ailleurs que 89 % des vols vers les outre-mer sont assurés, afin de maintenir ce lien très fort que nous entretenons avec eux.

Le secteur aérien traverse une crise grave. Vous connaissez les mesures que nous prenons pour l'aider : le chômage partiel, les prêts garantis par l'État, les reports de charges. Sur le plan social, nous veillons à la préservation de l'emploi et des salariés. Nous accompagnons le dialogue social partout. Je pense en particulier au groupe ADP, où il avance bien et où un accord de méthode prévoit une négociation jusqu'à la fin du mois d'octobre. Avec le plan de soutien à l'aéronautique, nous aidons le secteur à évoluer pour qu'il devienne demain plus fort, plus compétitif, plus écologique : ce sont là 15 milliards d'euros d'aides, d'investissements, de prêts et de garanties.

Nous sommes donc aux côtés du secteur aérien pour qu'il devienne le fleuron de l'aéronautique écologiquement durable.

**M. Guillaume Garot.** Tout va bien, donc !

**M. David Habib.** Et Transavia, on n'en parle pas ?

**M. le président.** La parole est à M. Robin Reda.

**M. Robin Reda.** Puisque c'est vous qui m'avez répondu, madame la ministre, j'en profite pour souligner que, s'il y a bien un secteur économique qui est capable de réaliser une transition énergétique et d'innover, c'est celui du transport aérien.

**M. Damien Abad.** Eh oui !

**Un député du groupe LR .** Qu'elle le dise à ses amis écolos !

**M. Robin Reda.** Il faut lui faire toute confiance et s'opposer à tous les anathèmes proférés par ceux qui le combattent. Le transport aérien est nécessaire pour connecter nos vies, notre monde, nos territoires.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Robin Reda](#)

**Circonscription** : Essonne (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3455

**Rubrique** : Transports aériens

**Ministère interrogé** : Transition écologique

**Ministère attributaire** : Transition écologique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 octobre 2020](#)